



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'après-midi du samedi 14 novembre 2009 à CHOLET (complexe GLISSEO, avenue Anatole Manceau) sera signée la convention régionale entre :

le comité régional de la natation des Pays de la Loire,  
et le comité régional Sport Adapté des Pays de la Loire.

Pour rappel la Fédération Handisport regroupe les sportifs atteints d'un handicap moteur ou physique, alors que la Fédération du Sport Adapté coordonne les activités sportives de personnes ayant des déficiences intellectuelles ou troubles psychiques.

Une convention régionale similaire avait été signée en juin 2008 entre le comité régional de la natation et le comité régional Handisport.

Cette convention est la déclinaison régionale de la convention nationale, elle permettra de favoriser les liens entre tous les nageurs, qu'ils soient handicapés ou valides, notamment par :

- l'incitation à l'organisation de compétition régionale ou départementale réunissant les nageurs valides ou handicapés,
- la reconnaissance mutuelle des officiels de course (juges, chronométreurs, ...)
- la réalisation de stages de regroupement,
- la reconnaissance des temps enregistrés en compétition,
- la formation d'encadrant techniques communs.

Le sport porte en lui des valeurs de courage, de respect de l'autre ... et d'efforts !

Cette convention permettra une ouverture réciproque, une connaissance mutuelle entre tous les nageurs des clubs de la région des Pays de la Loire, ... car

***handicapés ou valides, ce sont tous avant tout des nageurs !***

contact :

comité régional de la natation des Pays de la Loire  
13, rue Gustave Eiffel 44300-NANTES tél : 02 51 13 48 80